

Dissertation La Constitution Rigide

Par **Neoxis**, le **15/10/2016** à **16:58**

Bonjour, je dois rendre ma première dissertation en droit constitutionnel. Le sujet étant, La constitution rigide.

J'ai fait un plan mais je trouve le sujet un peu restreint et j'aimerais avoir des avis.

Si la Constitution est le socle du droit français, elle tient sa légitimité à la rigueur de son institution. La rigidité de la Constitution lui donne le pouvoir qu'aucune autre loi ne pourra jamais atteindre. Une constitution est la loi fondamentale d'un État qui définit les droits et les libertés des citoyens ainsi que l'organisation et les séparations du pouvoir politique. De fait son pouvoir d'organisation des institutions gouvernementales lui permet de régir les principales actions des acteurs politiques. Il va ainsi de soi d'étudier non pas l'histoire ou le contenu de la Constitution mais plutôt ses différentes formes et sa supériorité face aux autres lois. Dans quelle mesure la Constitution est-elle une loi suprême ?

1. Le caractère particulier de la Constitution

- A. Constitution formelle et matérielle
- B. Constitution coutumière et écrite

2. Le caractère supérieur de la Constitution

- A. Procédure complexe et restrictive
- B. Loi dominante la pyramide des normes

Merci d'avance pour tous conseils [smile3]

Par **LouisDD**, le **15/10/2016** à **18:25**

Salut

Je ne suis pas sûr de l'intérêt de votre plan. Pour moi votre plan marche pour le sujet : "La Constitution".

Mais là votre sujet concerne la "Constitution rigide", peut-être faut-il mieux définir ce qu'est une Constitution rigide !

À voir...

Bonne soirée !

Par **Visiteur**, le **15/10/2016** à **19:33**

Bonsoir.

Je suis d'accord avec Louis: il faut que vous définissiez bien le terme "rigide". Là vous n'en parlez pas du tout, c'est qu'il y a un problème.

Et puis, ce plan fait plus penser à une récitation de cours qu'à quelque chose de démonstratif.

Par **ValBocquet**, le **15/10/2016** à **19:37**

Bonsoir,

Je rejoins LouisDD sur sa réponse. Je pense qu'il faut vraiment parler de la constitution "rigide". Quelles sont les différences avec la constitution "souple" ?

D'ailleurs, votre II) me semble HS. La loi dominant la pyramide des normes ? C'est complètement faux, revoyez ça.

Qu'entendez-vous par procédure complexe et restrictive ? On parle de quoi ? De l'article disposant de la révision constitutionnelle (art 89C) ?

Soyez plus précis ;).

En espérant vous avoir aidé,
Valentin

Par **Neoxis**, le **16/10/2016** à **11:35**

Bonjour,

Vous avez raison, et je savais que mon plan était de toute manière un peu bancal.

Dans la procédure complexe, je comptais parler de la difficulté à modifier le texte, avec comme exemple la dernière tentative de constitutionnaliser l'état d'urgence.

À vrai dire le plus gros problème que je rencontre est due au fait que la rigidité de la constitution est surtout réalisée par sa complexité de modification et de fait j'ai du mal à trouver d'autres raisons valables pour faire 4 sous parties sur ce sujet.

Merci à tous pour votre aide déjà précieuse

Par **LouisDD**, le **16/10/2016** à **21:04**

Salut !

J'ai une petite précision quand au terme rigide...

Il me semble que dans " Constitution rigide", rigide fasse référence à la difficulté extrême de modification de celle ci ! (il nous a fallu De Gaulle pour changer la nôtre... Imaginez ! De Gaulle ! Carrément !)

Cf la constitution des USA : il faut 2/3 des voix dans les deux chambres du Congrès, plus 36 État sur 50 pour que l'amendement soit validé ! (et rajoutez à cela les lobbies... Mais ça.. Chut !!)

Bref à plus

Par **luksus**, le **15/11/2016** à **10:20**

bonjour je dois rendre une dissertation sur la constitution rigide mais j'ai un peu de mal a trouvé le plan vu que c'est une notion très restreint.vous me seriez d'une grande aide si vous pouviez m'aider.merci d'avance!!

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/11/2016** à **10:27**

Bonjour

Il faudrait que vous nous soumettiez un début de raisonnement. En effet, sur ce forum on n'aide que les étudiants qui démontrent qu'ils ont effectué un travail préalable.

Par **Andréa muriel**, le **22/11/2016** à **19:16**

Bonjour je dois rendre ma dissertation dans une semaine, merci de corriger mon exercice je doute . Sujet :la constitution rigide juridiquement la constitution est un ensemble de règles obligatoire qui organisent la vie de l'État et auxquelles celui-ci est soumis. La constitution rigide se définit comme une constitution qui ne peut être révisée que suivant une procédure spéciale plus complexe que la la procédure législative ordinaire. Elle est donc plus difficile à mettre en oeuvre ce qui constitue une garantie de stabilité pour la constitution. D'un tel sujet il ressort que la constitution rigide est très importante parce qu'elle à une grande particularité. La réponse a cette question passera par la spécificité de la constitution rigide()et aux conséquences juridiques (||). |.La spécificité de la constitution rigide. A.la constitution rigide et les autres formes de constitutions B.la particularité de la constitution rigide. ||.conséquences juridique. A.révision. B.limite tenant à l'objet

Par **santho xavi6**, le **13/12/2016** à **18:31**

Bonsoir je dois remettre mon dissertation juridique portant sur la constitution souple et rigide. Ofaite j'ai puis qu'à même etablir un plan mais j'ai peux de doute sur mon plan . j'aimerai avoir vos points de vues s'il vous plaît. Voici |)une rigidité évidente dans le principe.

A)une procédure de révision particulière et contraignante.

B)une rigidité de fait.

|)Une certaine souplesse en pratique

A)des procédures de contournement à la procédure prévue

B)de nombreuses révisions depuis 1958.

Par **Coulibaly Mahamadou**, le **25/02/2019** à **17:38**

Bonsoir je suis le nouveau d'ici et je suis le nouveau aussi a la faculté de droit merci